

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 VISIO CONFERENCE 9H30 à 16h30

**PRESENTS** : Drs Luc DUQUESNEL (Président « Les Généralistes CSMF »), Monique LUTTENBACHER-RUBEL (Alsace), Pierre-Paul SCHLEGEL (Alsace), Dany GUERIN (Aquitaine), Guillaume DARMAILLACQ (Aquitaine), Pascal MEYVAERT (Alsace), Nadia SIMON (Bretagne), Sylvaine LE LIBOUX (Centre), Jean-Michel LEMETTRE (Centre), Jean-Christian BASSET (Centre), Stéphane ATTAL (Franche Comté), Christian VEDRENNE (Languedoc Roussillon), Jean-Marie CONQUET (Limousin), Rémi UNVOIS (Lorraine), Jean-Daniel GRADELER (Lorraine), Bertrand DEMORY (Nord Pas-de-Calais), René-Claude DACQUIGNY (Pas de Calais), Pierre-Marie COQUET (Nord Pas-de-Calais, Président du SMCG-CSMF), Michel BACHELET (Pays de Loire), François VERDON (Pays de Loire), Jean François PERRET (PACA), Yohann DUCHENE (Picardie), Béatrice FAZILLEAUD (Poitou-Charentes), Pierre Philippe BRUNET (Poitou Charentes), Céline CHEVALLIER (Poitou Charentes), Hervé GIN (La Réunion), Julie CARON ((Directrice Scientifique Evolutis DPC), Dominique RICHTER (Président du SMACMAC), Laurence NOEL (Assistante de direction).

**ABSENTS EXCUSES** : Drs Antoine GUINOISEAU (Champagne Ardennes), Patrick CZERWINSKI (Haute Normandie), Nicolas SAINMONT (Basse Normandie), Mickaël RIAHI (Ile de France), Alain LECLERC (Ile de France), François POULAIN (Languedoc Roussillon), Catherine DRYKA (Limousin), Michel COMBIER (Midi Pyrénées), Sophie FOURNIER (Pays de Loire, pouvoir Dr Duquesnel), Vincent SIMON (Pays de Loire), Lucien CHAULLIAC (PACA), Remy SEBBAH (PACA), Stéphane DELABROYE (Poitou Charentes), Yannick FREZET (Rhône Alpes).

**L'ensemble des documents mentionnés dans ce compte rendu sont téléchargeables sur le PORTE DOCUMENTS :**

RV sur le site « Les Généralistes CSMF » <http://www.lesgeneralistes-csmf.fr>

Dans le menu : **Membres > Porte documents 2020**

NOM UTILISATEUR : **lesgeneralistes-csmf**

MOT DE PASSE : **cd-28+11\*2020**

Cliquez sur « **Comité directeur 28 novembre 2020** » pour accéder à l'ensemble des documents

Vous accédez à divers documents que vous pouvez télécharger (icône TELECHARGER à droite).

### ORDRE DU JOUR :

1. Pouvoirs à donner,
2. Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 16/10/2020,
3. Syndicalisation : Etat des lieux des cotisations,
4. Formation : état d'avancement des opérations 2020 et projections 2021,
5. Covid-19
6. Projet politique et entrepreneurial de la CSMF
7. Elections URPS 2021 : Stratégie de communication, têtes de liste, ....
8. PLFSS 2021
9. Négociations conventionnelles : avenant 9 et ACI-CPTS : état d'avancement.
10. Services d'accès aux soins,
11. Questions diverses.

Pouvoirs à donner : Sophie Fournier pour Luc DUQUESNEL

**Approbation du comité directeur du 16/10/2020** : 1 abstention

Le Dr Basset nous informe d'une erreur dans le compte rendu : *L. Duquesnel : si Jeunes Médecins (et non l'UFML) essuie un refus du gouvernement, nous n'aurons aucune envie de les accueillir. Jeunes Médecins s'est opposé à de nombreuses choses lors du Ségur de la Santé.*

## DOCUMENTS A TELECHARGER sur le porte documents

### SYNDICALISATION :

S'inspirer de l'appel à cotisations de Jean-Christian Basset du Cher pour faire vos appels ou rappels d'ici la fin de l'année. Nous l'avons diffusé dans la dernière lettre hebdo + téléchargeable sur porte documents.

Autre remarque : JC Basset : année civile pour les cotisations ; on adhère pour une année civile.

Réponse Luc Duquesnel : oui mais ceux qui adhèrent en 2020 (quel que soit le mois) peuvent voter aux AG de 2021.

**Penser à faire envoyer par courrier postal les appels de cotisation par le national via Sopromed (mais il faut l'accord du président du département concerné+ Sopromed +Monsieur Landais).**

Par ailleurs, tous les fichiers mails de la « maison » ont été mis en commun (CSMF, Généralistes-CSMF, Spécialistes CSMF, Médecin de France et Evolutis DPC). Cela permet une communication par la poste, par mail et par SMS pour les élections.

N'hésitez pas à nous faire remonter des fichiers complets (nom, prénom, adresse postale, spécialité, mail, mobile).

## PARTENAIRES IDS MEDIA et MAIIA (informations sur le porte documents)

### COMMUNICATION :

LETTRE HEBDO : Merci à Sylvaine, Mickaël, Laurence et Maurice.

B. DEMORY : communiquer davantage sur le nombre de médecins qui lisent la lettre hebdo et l'édition de Luc. Tweet et Facebook, dire combien de médecins ont lu la semaine précédente la newsletter.

**L. DUQUESNEL : on a un rôle, chacun de tweeter et de retweeter et partager, nous sommes sur twitter, Facebook et LinkedIn.**

### DEPART DE Mickaël RIAHI (Ile de France)

Priorité pour la CSMF en Ile de France ? : faire le meilleur score pour la CSMF ? être à la tête de l'URPS ?

Faire une refondation de la CSMF en Ile de France ?

Georges SIAVELLIS qui fait des magouilles mais a réussi il y a 5 ans à conserver la présidence de l'URPS pour la CSMF.

Le National a organisé des réunions sans Luc car Luc ne soutient pas Georges.

Mickaël a donné un ultimatum peut être maladroit, il a démissionné de la CSMF.

Lecture de la lettre de Mickaël. On a tous bon espoir de rénover la CSMF en Ile de France et d'éviter qu'Avenir spé prenne la présidence de l'URPS de cette région.

Discussions :

S. Attal : donner une priorité aux jeunes.

PM Coquet : on oublie le départ de Nicolas Sainmont, Président de Formunof. Une carrière syndicale est faite de remous.

Donner sa démission n'est pas la bonne solution. Mettre en avant les régions qui remontent les cotisations.

Georges ne fait remonter que très peu de cotisations pour la Seine St Denis (9 en 2019). C'est du vol vis-à-vis de nos syndicats nationaux.

B. Demory : faire la place aux jeunes. La CSMF a fait des compromissions.

N. Sainmont est parti car difficulté avec la nouvelle région Normandie pour faire la liste du collège 1, il a baissé les bras. Problématique est différente et plus simple.

PM Coquet : la validation des listes par le national n'est pas supportable.

Mauvais message de valoriser des candidats qui ne font pas remonter de cotisations au national.  
J. Caron : c'est un pur scandale de valoriser des gens malhonnêtes. Il vaut mieux perdre loyalement.  
S. Le Liboux lit un message de Mickaël qui souhaite avancer. On espère que JP Ortiz, président de la CSMF, parviendra à le convaincre.

## **FORMUNOF** : intervention de Julie CARON, directrice scientifique Evolutis DPC

Rappelle le souhait de n'avoir plus qu'une seule association de formation en 2021.  
DPC : année catastrophique ; Les Printemps et Les Automnales ont été annulés en raison du Covid-19.  
En décembre classe virtuelle en DPC (mal rémunéré) 5 formations : on vous enverra l'information.  
FAF PM : très belle année. Succès des classes virtuelles.  
Des médecins qui ne se formaient plus se sont remis à la formation avec les classes virtuelles.  
Lundi dernier, annonce par le FAF PM qu'il n'y aura plus de budget à compter du lundi 23 novembre au soir : annulation de toutes les formations, (gros manque à gagner).  
JP ORTIZ a des discussions avec les autres syndicats sur la gouvernance du FAF.

## **COVID-19**

B. Demory : le coronavirus du 19<sup>ème</sup> siècle a duré 5 ans. Prochaine vague en Février et Mars 2021, diminution du nombre de RT PCR.  
HAS stratégie des cas contacts, des tests antigéniques, stupide !!  
C'est de l'affichage : aujourd'hui on manquerait de test antigéniques, avec les PCR, on est informé.  
Avec les TA, le médecin traitant n'est pas informé. Pour les TA, 6000 par les pharmacies, 5000 par IDE, 4000 par médecins 550 000 tests réalisés  
Le médecin traitant renseigne courant décembre.

Premiers vaccins (100 stocks en France – 80°C) on a 5 jours pour les utiliser et les conserver entre 2 et 8 °C, vaccin type ARN ; premiers vaccins Pfizer arrivent début janvier, à conserver à - 80 °C. 100 endroits de stockage départementaux. Conservation 10 jours entre 2 et 8 °C.  
Concernera les EHPADS, les établissements médico-sociaux et les PS de ces établissements et les PS libéraux s'ils le souhaitent. 2 injections à 21 jours d'intervalle.  
3,75 millions de doses qui arrivent début janvier.  
En février-mars, 6 millions de doses.  
Ensuite, vaccin Moderna, en février/mars : 1, 5 millions de doses (poches de 10 doses à conserver entre 2 et 8 °C) et avril mai juin, 5,3 millions de doses.  
Vaccin ASTRA ZENECA : 4, 4 millions de doses, par poches de 10 en février/mars  
Vaccin classique JANSSEN en une seule dose arrive en avril (poches multidoses).  
Les médecins libéraux ne seront concernés pour vacciner qu'à partir de février.

### ENJEUX - Textes réglementaires :

Primo vaccination et personnes à prioriser. Comme c'est une primo vaccination, un médecin devra être présent.  
Ne pas laisser les pharmaciens faire car ils n'ont pas su prioriser pour la grippe les patients à risque.  
Organisation territoriale indispensable car les vaccins seront en poches de 10 avec ouverture limitée en temps. Pas question de perdre des vaccins. Traçabilité sur ameli pro.  
Les pharmaciens stockeront et distribueront aux médecins qui devront avoir un frigo homologué par l'ARS.  
Les patients prioritaires auront des bons envoyés par la CNAM ou téléchargeables.  
Partie administrative importante. A noter ce sont aussi les médecins qui iront vacciner les personnes âgées et handicapées à domicile.  
Certains pays ont déjà commencé la vaccination (Brésil, Maroc).

A savoir le bug contact-covid devrait être résolu la semaine prochaine.

B. Demory : attention à l'oxygène-thérapie à domicile. Si patient instable, très dangereux. Ne s'occuper que des patients en sortie d'hospitalisation équilibrés.

JM Lemette : on a 2 mois pour s'organiser pour vacciner. Traçabilité sur ameli pro dispositif à mettre en place ; pour de la partie administrative, il faut des outils simples.

Demande des médecins d'information et de formation.

Bertrand-Julie : organiser des webinaires et FAF pour informer les médecins. (Les candidats doivent être lisibles et visibles. Ces informations vaccins auront un impact pour les élections URPS).

## PROJET POLITIQUE ET ENTREPREUNARIAL DE LA CSMF

Présentation par Luc de la plaquette de 4 pages qui sera envoyée début décembre aux 110 000 médecins libéraux).

Nouveaux locaux de la CSMF : inauguration en octobre 2022.

En attendant, déménagement en avril 2021 dans d'autres bureaux à côté :

- niveau 1 : CSMF,
- niveau 2 : bureaux à louer + Evolutis DPC + terrasse
- dernier étage : location à des starts up
- RdC : Maison de l'innovation ; le cabinet 2030 du cardio, du généraliste etc..
- Partenariat AG2R, Doctolib, Mediaviz, etc...

## Nouveaux statuts CSMF :

Un changement de statuts sera soumis au vote à la prochaine AG mais il faut savoir que nous sommes une confédération de syndicats départementaux et que 40 % des départements ne font aucun appel à cotisation. Le but de la réforme de ces statuts est, entre autres, que le national puisse faire des appels à cotisation et organiser la vie syndicale dans les régions (local, secrétariat) sans pénaliser les départements et régions qui fonctionnent.

Date de l'AG CSMF ?? à faire préciser

F. Verdon : attention aux architectes qui proposent des bardages en métal très à la mode mais qui ne laisse pas passer les réseaux téléphoniques, ni les TPE.

PP Schlegel : sur un plan technique, le projet architectural est un retour à La Tour Maubourg.

Luc : avec la location de salles, de l'amphi, cela s'autofinance, également la maison de l'innovation. Evolutis DPC, en difficulté, diminuera sa part donnée à la CSMF.

B.Demory : peur que les médecins soient incités à moins adhérer, la représentativité d'un syndicat, c'est son nombre d'adhérents en plus de ses résultats aux élections URPS. La cotisation est le garant de notre indépendance.

R. Unvois : je ne pense pas. Les jeunes générations ne veulent pas payer plus de 100 euro. Il ne faut pas voir la réforme comme une agression aux départements qui marchent mais cela va se faire par étape très progressivement.

Luc : de toute façon, si pas de réforme, c'est la mort de la CSMF.

## ELECTIONS URPS 2021

Vérifier la liste des électeurs, faire des listes paritaires, lancement de la campagne avec envoi du 4 pages, envoyé par la poste à 110 000 médecins.

Sur la lettre hebdo, on fera parler un binôme tête de liste du collège 1, 2 régions par semaine. Petite ITW express.

Elections URPS : faire préciser par Stéphane Landais, secrétaire général de la CSMF, les modalités pour vérification de la liste des électeurs.

**PPL** : amendements qui ne devraient pas passer sur les professions intermédiaires, dur les sages-femmes : il faut se battre pied à pied.  
PLFSS : voir synthèse sur le porte documents.

**SAS** : Thomas Mesnier a fait voter la disparition du 116/117 et du 15 au profit du 113. Et que le SAS soit obligatoirement porté par les CPTS.  
Luc a interpellé les autres syndicats et la DGOS. Ça va être supprimé semble-t-il et va plomber les projets SAS. Forcing par l'Élysée pour le 113.

### **PROPOSITIONS DE LA CNAM :**

SNP : forfait trimestriel en fonction du nombre d'actes de SNP, avec plafonnement (2%) pour empêcher que SOS ne fasse tous ces actes en SNP.

Aucune paiement à l'acte !

DMP : VMS forfaitisé. Scandaleux quand on sait le temps qu'il faut pour structurer un VMS.

VISITES gériatriques pour les plus de 75 ans ou en ALD dans la limite de 3 par ans !! 50 euro.

C'est du saupoudrage : 550 millions d'euro mais si on retire le numérique en santé, il reste beaucoup moins.

PM Coquet : on doit reconnaître que SOS fait partie de l'organisation territoriale. Le problème est qu'il négocie en direct avec le ministère.

M.Bachelet : oui mais il ne faut pas qu'il utilise leur régulation mais la régulation territoriale.

L.Duquesnel : Ils devront être plafonnés comme les MT.

ACI CPTS : revalorisation des montants donnés aux CPTS si plan blanc mais on a oublié les ESP et les ESS dans ces négociations.

G. Darmaillacq propose une formation sur les plans rouges, plan blancs etc.. en tant que médecin pompier.

PM, Monique, Hervé, Sylvaine, Guillaume : on ne signe pas. CPTS compliquées à monter, concerne peu de médecins, penser aussi aux élections URPS.

JM Lemette : on est très efficace dans les CPTS pour la crise COVID ; mais on est minoritaire.

D'accord avec les autres, pour ne pas voter. D'accord avec la ligne politique de la CSMF pour ne pas signer.

VOTES :

Avenant 9 : contre 22 / Absentions 3

Avenant 2 ACI CPTS : Contre 21 / absentions 4.

**SAS** : 15 puis 22 projets ont été choisis la plupart avec le SAMU porteur de projet. Aucun financement prévu pour les effecteurs car cela devrait être dans l'avenant 2 de la convention médicale.

Demander que le financement des effecteurs soit sur des fonds FIR. Expérimentation pendant un an. Le gros de l'argent va au SAMU.

Dire à l'ARS dès lundi qu'on ne veut pas de l'amendement de Mesnier.

Les Généralistes-CSMF exige :

- une régulation délocalisée si volontaires,
- Médecins régulateurs : 100 euro/heure minimum,
- des actes de SNP si régulés, majorés de 15 euro.

### **PROCHAINES REUNIONS :**

**Vendredi 29 janvier de 9h30 à 16h30 : séminaire campagne URPS**

**Samedi 30 janvier de 9h30 à 16h30 : Assemblée générale Ordinaire**

FIN 16h45

**Dr Sylvaine LE LIBOUX**  
**Secrétaire Générale**